



INSTITUTION



Un budget sérieux et ambitieux pour 2024

Réuni en session plénière pendant trois jours, le Conseil départemental de la Dordogne a voté son budget primitif 2024. D'un montant de 710 millions d'euros avec la prise en compte des résultats de 2023, il est le reflet des ambitions de la majorité qui anticipe les évolutions à venir.

Publié le 27 mars 2024

Solide sur les compétences obligatoire, ambitieux sur le plan du développement du territoire et responsable quant aux évolutions à venir, ainsi se résume le budget primitif 2024 du Conseil départemental de la Dordogne voté à la majorité après trois jours de débats. Avec la prise en compte des résultats de 2023, il s'élève à 710 millions d'euros, directement reversés aux Périgourdins.

Ce budget est marqué par une maîtrise accrue des dépenses de fonctionnement, un emprunt exceptionnel de 42,5 millions d'euros pour 2024 et 2025 et des dépenses d'investissement lissées dans la durée.

Si les recettes perçues au titre des droits de mutations marquent le pas, elles n'empêchent pas la collectivité de répondre présent sur ses compétences obligatoires et optionnelles.

Forte hausse des dépenses d'aide sociale

Sans surprise, le Département doit faire face à une forte évolution des dépenses d'aide sociales, la partie la plus importante du budget? Celles-ci se montent à 287 millions d'euros, en hausse de 8% (+21M€) par rapport au budget primitif 2023.

Cette évolution à un rythme soutenu est alimentées essentiellement par l'accroissement rapide du nombre de bénéficiaires des Allocations individuelles de solidarités (AIS) : les crédits consacrés au versement des trois allocations (APA, PCH, RSA) représentent, à eux seuls, une hausse de 10 millions d'euros.

Les augmentations concernent essentiellement l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie : le nombre de bénéficiaires de l'APA continue de progresser avec, au 1er janvier 2024, 14.515 allocataires, et une dépense prévue à hauteur de 100 millions d'euros, en augmentation de près de 10%, et l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), qui mobilisera cette année plus

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/un-budget-serieux-et-ambitieux-pour-2024-22333810?>

de 85 millions d'euros, avec notamment des frais d'hébergement en hausse de près de 19%, conséquence directe de la croissance soutenue du nombre d'enfants confiés à la collectivité par la justice.

Un soutien toujours marqué aux activités économiques

Le Département poursuit ses efforts visant à garantir la sécurité de tous, en contribuant à l'augmentation du budget du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) auquel il alloue 20,78 millions d'euros (+3%). Il le fait en fixant des objectifs qui, eux aussi, visent à consolider le maillage territorial des sites du SDIS et à compléter leur encadrement avec des sapeurs-pompiers professionnels : 31 recrutements seront réalisés à cet effet d'ici 2028.

Le Conseil départemental, qui maintient son cap qui est de faire du Périgord une terre d'excellence environnemental, continuera également de soutenir les agriculteurs et les filières agricoles, à travers, notamment, de sa politique volontariste autour du 100% bio, local et fait maison dans les cantines des collèges publics. Une douzaine d'établissements sont d'ores et déjà labellisés. L'objectif est d'atteindre d'ici la fin de l'année la labellisation de la moitié des 35 collèges.

Autre ambition portée par le Département à travers son budget 2024, celle de porter une politique de l'habitat à la hauteur des enjeux. En 2024, il va engager 24 millions d'euros dans le cadre de la délégation des aides à la pierre, soit le double des crédits engagés en 2023. Intégralement compensés par l'Etat, ces investissements massifs contribueront à multiplier les projets et, ce faisant, à soutenir l'activité du secteur du BTP dans une période difficile. Cette politique dynamique se traduit également par l'octroi de 1,2 million d'euros à Périgord Habitat pour accompagner l'office dans la construction de 120 logements neufs, la réhabilitation thermique de 200 logements et la démolition du parc obsolète.

Au service du développement du territoire

En matière de solidarité territoriale, le Département continuera, dans les années à venir, à dédier 8 à 10 M€ par an au bénéfice des communes et des intercommunalités, dans le cadre des contrats communaux et intercommunaux déjà signés. Cette année, ce sont ainsi 10,7 millions d'euros de crédits qui doivent être versés au bloc communal afin d'accompagner ses investissements.

Parallèlement à cet effort, le Département va poursuivre la mise en œuvre du plan Gymnases, par exemple à Thiviers, du plan Piscines, notamment à Ribérac, Villamblard, Gardonne ou Terrasson et du plan véloroutes-voies vertes, avec des projets aussi structurants que ceux de la V91 dans la vallée de la Dordogne et de la Flow Vélo entre la Charente-Maritime et Sarlat.

De même, il va consacrer 10 millions d'euros au chantier du déploiement de la fibre en 2024, puis 7,5 millions en 2025.

Des efforts conséquents sur les routes

35,5 millions d'euros vont être mobilisés cette année sur les routes : 10,8 pour l'entretien et 24,7 en investissement, avec une attention particulière portée aux ouvrages d'art, de plus en plus fragilisés par l'usure du temps, et aux risques falaises, de plus en plus avérés suite aux nombreux effondrements causés par l'aggravation de l'érosion et du changement climatique.

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/un-budget-serieux-et-ambitieux-pour-2024-22333810?>

Le Département va poursuivre la modernisation des collèges avec la réalisation de 4,3 millions d'euros d'investissements qui permettront, entre autres réalisations, la livraison de la chaufferie-bois de La Roche-Beaulieu, le lancement des rénovations thermiques de Brantôme, Eugène Le Roy à Bergerac et Sarlat (chaufferie-bois), la finalisation de la salle polyvalente du collège de Terrasson ou encore la mise en œuvre, pour 2,2 millions d'euros, des investissements prévus dans le cadre du livre blanc des collèges.

2024 sera enfin marquée par la poursuite de projets structurants. Dès l'été prochain, le très attendu Centre départemental de tennis sera livré à Trélissac. La nouvelle cuisine de l'auberge de jeunesse de Cadouin, qui servira également pour le centre de formation bio et local, sera quant à elle pleinement fonctionnelle. Toujours au Buisson, le projet d'exposition consacré aux trésors de la grotte de Cussac trouvera lui aussi sa concrétisation, offrant au public local la possibilité de s'approprier cette richesse patrimoniale exceptionnelle et aux visiteurs de passage de bénéficier d'une offre complémentaire en matière de tourisme préhistorique.

D'ici la fin de l'année, deux autres chantiers d'ampleur doivent être finalisés : d'une part, à Terrasson, le nouveau Centre Médico-Social (CMS) et, d'autre part, à Périgueux, la Maison Départementale de l'Habitat, au sein de laquelle sera regroupé l'ensemble des services et organismes en charge du logement.

Enfin, d'autres aménagements seront lancés afin, par exemple, d'améliorer l'accueil des usagers, comme à Thiviers ou bien à Saint-Astier avec le début des travaux d'aménagement et de construction de nouveaux CMS.

En résumé, tourisme, environnement, sport, agriculture, éducation, mobilités... : dans tous les domaines, le Conseil départemental de la Dordogne continue de s'impliquer, partout et avec force, pour développer son territoire.



Le Département a adopté un nouveau plan forêt-bois qui vient conforter l'action de la collectivité en faveur de la transition écologique et en matière de production énergétique, avec la création de sources d'énergies vertes compatibles avec les particularités du territoire (photovoltaïque, énergie-bois, géothermie, hydrogène...), ou bien en matière de sylviculture. Ce nouveau plan fait suite aux Assises départementales de la Forêt organisées en 2023. Les dispositifs d'accompagnement en direction des petits propriétaires forestiers ont été repensés afin de rééquilibrer les aides départementales en faveur des reboisements diversifiés privilégiant les essences de feuillus et en intégrant des bonus dédiés à la préservation de mares forestières ou bien d'arbres à cavités.